LE BULLETIN DE DÉCLIC 17/18 **N°28 AUTOMNE - HIVER 2014**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

DOSSIER
Rendons nos quartiers plus propres !

TRANSPORTS
Deux ans de retard pour la Ligne 14. Comment réagir ? p. 5

NOTRE QUARTIER
Aux Epinettes, des murs égaient les rues de la ville p.12

HISTOIRE
Quand les protestants s'implantent aux Batignolles p. 13

HABITANTS
Michel Bessière, le « Maestro du Wepler » p. 16

LES LECTEURS ÉCRIVENT

Et les handicapés ?

Vélos, motos, livraisons, banques, ces emplacements de stationnement ont été abondamment prévus avenue de Clichy et alentour. Mais qu'en est-il des espaces handicapés ? Aucun. Si bien qu'avec la pénurie de stationnement des voitures qui découle de ce parti-pris, un handicapé est contraint de garer son véhicule dans l'un des parkings de la Place Clichy et de revenir à pied jusqu'à destination, s'il est en mesure de le faire.
Ces emplacements handicapés devraient exister dans l'avenue et dans les rues adjacentes entre la Place et La Fourche, par exemple rues Pierre Ginier, Ganneron, Etienne Jodelle ou encore Hégésippe Moreau. Je m'étonne que les pouvoirs publics ne les aient pas prévus durant les deux ans et plus de travaux que nous avons subis.
Sincèrement,
Maurice Romi

La rue Lechapelais a été refaite et les trottoirs ont été élargis. Les piétons en profiteront-ils si les voitures les utilisent pour se garer comme ici un samedi matin ?

Travaux de voirie rue Lechapelais

Des travaux ont été réalisés rue Lechapelais, petite rue où vivait le peintre Bonnard en 1900, reliant la rue Lemercier et l'avenue de Clichy. Les trottoirs ont été élargis facilitant la circulation des piétons et pouvant permettre un meilleur accès pour les véhicules de secours. Des potelets ne seront pas installés, la politique de la ville étant d'encombrer au minimum les trottoirs avec du mobilier urbain.
La voie de circulation étant réduite, il est évident que la rue va se transformer la nuit en parking sauvage à cheval sur les trottoirs. Le principal inconvénient proviendra probablement des clients du restaurant Le Baromètre. Les clients de ce restaurant ont tendance à mal se garer, ce qui peut provoquer des bouchons et à faire beaucoup de bruit, disputes etc. près des véhicules à des heures nocturnes et matinales.
Si ce problème devenait récurrent et insupportable il faudra peut être alors demander à la voirie de Paris sous la forme d'une pétition documentée d'installer des potelets.
Pierre-Yves Machault

Sur l'avenue de Clichy le dimanche

Tous ceux qui circulent sur l'avenue de Clichy le dimanche peuvent voir que certains magasins – et pas les plus qualitatifs - sont ouverts. Alors que le débat fait rage entre le gouvernement et la mairie de Paris sur l'autorisation à obtenir pour ouvrir le dimanche – en dehors des zones labellisées touristiques – j'aimerai que l'on m'explique pourquoi on laisse cette possibilité à ces points de vente.
Joël Chaboureau
Rue La Condamine

Sur l'avenue de Clichy, certains magasins prennent la liberté d'ouvrir le dimanche. Au mépris de la législation ?

SOMMAIRE

→ L'EDITO
• Que tout ceci est lent !.....p. 3
→ LA VIE DU QUARTIER
• Piscine de la Jonquière : l'aquagym en danger..... p. 4
• Pour une avenue de Saint-Ouen sécurisée ..... p. 4
• Retard dans la ligne M14..... p. 5
• Avenue de Clichy : un jardin sur le mur..... p. 6
• Septembre 2014 : des élus du XVIII[e] avenue de Clichy..... p. 6
→ DOSSIER
• Cadre de vie : pour des quartiers plus propres..... p. 7
→ DANS NOTRE QUARTIER
• Aux Epinettes, des murs égaient les rues de la ville.....p. 12
→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE
• Quand les protestants s'implantent aux Batignolles..... p. 13
→ PAROLE D'HABITANT
• Michel Bessière, « le Maestro du Wepler »..... p. 16
→ VIE ASSOCIATIVE
• La Maison des associations de la rue Lantiez..... p. 18
• Conseil de Quartier : il est temps de se réveiller..... p. 19
• Notre site déclic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 20

QUE TOUT CECI EST LENT !

Quand une association s'active depuis des années pour améliorer le cadre de vie, elle souhaite légitimement voir avancer les dossiers.
De fait, depuis 1995, déCLIC 17/18 a pu obtenir de vraies améliorations pour notre quartier.
Mais que de lenteurs, que de temps perdu !
Lenteur à mettre en place la Charte de qualité des commerces de l'avenue de Clichy, pour laquelle déCLIC 17/18 a tant œuvré, publiant des propositions si charpentées qu'un bureau d'études mandaté par la Mairie de Paris en a repris l'essentiel, mais aussi faisant adopter le principe de cette Charte par les Mairies des XVII^{e} et XVIII^{e} arrondissements, puis par la Mairie de Paris… (*)
Sauf que, alors que les travaux de réaménagement de l'avenue, entre la Place et La Fourche ont été livrés en septembre 2013, nous n'avons pas eu de nouvelles de ce projet depuis octobre 2012. Que dire de cette rencontre à l'Hôtel de Ville avec un représentant de l'adjointe en charge du commerce, le 16 octobre dernier ? **Lenteur ou désinvolture ? Deux ans perdus, on peut parler de « temps mort ».**

Retard dans les travaux de la ligne de métro M14, annoncée pour 2017, en même temps que la fin des travaux de la ZAC Cardinet, avec ses 10 000 habitants annoncés, l'inauguration du nouveau Palais de Justice et du Pôle judiciaire avec leurs milliers d'employés et d'usagers, et l'arrivée du tram T3. Le calendrier semblait bien fixé : ces nouveaux équipements seraient bien desservis et la ligne M13 quelque peu soulagée…
Sauf que la RATP vient d'annoncer un retard de deux ans : difficultés techniques.
Pourtant, depuis des années, que de concertations, que de réunions publiques, que d'ateliers de réflexion ! Est-ce maintenant seulement qu'apparaissent ces difficultés ? Comment inaugurer les équipements annoncés, avec leurs nouveaux usagers ? Comment, pour les voyageurs de la ligne M13, tenir deux ans de plus dans les conditions que l'on connaît, avec une fréquentation encore augmentée ?
Au moins, les élus doivent-ils exiger de la RATP l'ouverture des stations Pont-Cardinet et Porte de Clichy, qui desserviront les nouveaux équipements, en aménageant une boucle au terminus provisoire porte de Clichy.
Lenteur ou inefficacité ? Voici deux ans que nous attendons la hausse des amendes verbalisant les incivilités sur la voie publique ou les étalages illégaux : c'est la condition de l'efficacité. Le candidat Hollande s'y était engagé au printemps 2012.
Constatant les troubles causés par la prostitution avenue de Clichy, comment accepter que la loi pénalisant l'usager, votée par les députés, ne soit toujours pas appliquée ?
C'est par dizaines que des motos, venant de la rue de Douai, franchissent le terre-plein de la place Clichy. Faut-il attendre qu'un passant soit renversé pour que la Mairie installe des barrières en chicane ?
Combien de dossiers toujours en attente de réponses ? Combien de promesses non tenues ?
Les élus ont, justement, le pouvoir de décision. Qu'ils décident, sans trop attendre, sinon ils perdent une part de leur légitimité. Trop de lenteur politique ou administrative et l'on peut redouter un désengagement des citoyens. Nous ne le souhaitons certes pas !
L'implication de déCLIC 17/18 depuis près de vingt ans et les résultats obtenus nous autorisent à élever le ton. Nous ne lâcherons pas.

* *Consultez sur notre site* declic1718.org *le dossier* Charte de qualité des commerces *rubrique* Quartiers*, puis, colonne de gauche,* Avenue de Clichy

DÉCLIC 17|18

LE BULLETIN DE DÉCLIC 17/18 N°28 AUTOMNE 2014
Prix 1 € - TIRAGE : 4 000 exemplaires
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Contributions : **Vito d'Alessandro, Jean-Bernard Gonzalez, Marie-Claire Klode, Denis Lagarde, Joëlle Le Morzellec, Philippe Lefrançois, Pierette Mani, Jean-Philippe Martinent, Françoise Mousel, Christiane Nasica, Barberine d'Ornano, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

• Le contenu publié dans le Bulletin n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés • Photos : déCLIC 17/18
• Crédits photographiques : déCLIC 17/18
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Mise en page : **Idir Masson**
• Impression : Imprimerie Expressions II 10, rue Bisson 75020 Paris
• Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

DÉCLIC 17/18
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org

PISCINE DE LA JONQUIÈRE : L'AQUAGYM EN DANGER…

La piscine Bernard Lafay, rue de la Jonquière dans le XVII[e] arrondissement, a ouvert ses portes le vendredi 10 octobre après trois mois de travaux. Le carrelage des bassins entièrement refait et quelques travaux de peinture lui donnent un coup de jeune. Mais la joie des nombreux participants aux cours d'aquagym est vite retombée quand ils ont découvert que la moitié des cours avaient été supprimés.
Un désarroi immense quand on sait le succès qu'ils connaissent, et que l'on doit à l'équipe des maîtres nageurs : ils n'hésitent pas à enrichir chaque semaine le contenu de leur cours. Jamais ils ne se sont installés dans le ronron, jamais ils n'ont remplacé un mauvais cours par de la musique.
Cette différence, les habitués ont pu la confirmer pendant les trois mois qu'ont duré les travaux, en cherchant désespérément des cours de remplacement dans les autres piscines alentour. Ils sont unanimes : les meilleurs sont à la Jonquière.
Alors pourquoi une telle décision de la mairie de Paris ? Exercer son métier avec professionnalisme et passion mériterait, au contraire, d'être encouragé ! Trop de succès serait il gênant pour une piscine ? Cela va-t-il dans le sens des campagnes de santé publique incitant les Français à faire plus de sport ? Cette décision conduit aujourd'hui les nombreux salariés de la porte de Clichy et des environs à abandonner les cours d'aquagym, le seul horaire à 11h50 étant pour beaucoup incompatible avec leur travail. Que dire à ces autres, qui vont également abandonner les cours, découragés par l'affluence, l'entassement dans le bassin et la dispersion des professeurs qui ne pourront plus rectifier les mouvements de chacun ? Qui a pris cette décision ? Nos élus sont-ils déconnectés de la vie des citoyens ? Doit-on en passer par une manifestation et par des pétitions pour que le service des sports revienne en arrière ?

CÉCILE URBAIN

POUR UNE AVENUE DE SAINT-OUEN SÉCURISÉE !

Sur l'avenue de Saint-Ouen, la vitesse est limitée à 30km/h, comme sur l'avenue de Clichy à la suite d'une décision de la Mairie de Paris qui se propose d'expérimenter un « partage des usages » sur ces deux axes.
Cette limitation de vitesse n'est que partiellement respectée entre La Fourche et le carrefour Guy-Môquet, surtout dans le sens de la descente.
De trop nombreux véhicules, des deux roues motorisés particulièrement, croyant la chaussée dégagée (le dénivelé est trompeur), accélèrent pour ne pas s'arrêter au feu au rouge.

DES ACCIDENTS PARFOIS MORTELS !

L'absence de marquage au sol encourage les dépassements abusifs et risqués et de nombreux deux roues motorisés remontent les files. Les priorités à droite, dans les deux sens, ne sont pas toujours respectées.
Aussi, les accidents sont-ils fréquents, y compris des accidents corporels, et ils sont parfois mortels.
Pourtant, sur ce tronçon, on note côté XVII[e] trois écoles primaire et maternelle (21 avenue de Saint-Ouen et, à proximité, 16 et 35 rue Dautancourt), un établissement secondaire 35 avenue de Saint-Ouen ; côté XVIII[e] une crèche collective et une crèche municipale 51 avenue de Saint-Ouen.
Des travaux sont annoncés pour 2017, aménageant un sens unique vers le nord avenue de Saint-Ouen, vers le sud avenue de Clichy entre la Porte de Saint-Ouen et La Fourche. Mais d'ici cette date ?

RÉALISER UN MARQUAGE AU SOL !

déCLIC 17/18 a donc demandé que soit réalisé un marquage au sol, comme c'est le cas du carrefour Guy-Môquet à la porte de Saint-Ouen, ainsi que l'installation d'un radar à mi hauteur de ce tronçon (ce pourrait être au feu tricolore du n° 36), l'installation de ralentisseurs à proximité des établissements scolaires et des crèches.
Un conseiller d'arrondissement du XVIII[e] a repris nos demandes et a présenté un vœu en ce sens au Conseil d'arrondissement du 3 novembre. Ce conseiller étant élu de l'opposition municipale, nous avons souhaité avertir la majorité : un tel vœu doit faire consensus.
De fait, ce vœu a été voté à l'unanimité.
Le même jour, se réunissait le Conseil d'arrondissement du XVII[e]. Le vœu, présenté dans les mêmes termes a été voté par la majorité des élus. On comprend mal qu'il n'ait pu être voté à l'unanimité.

Avenue de Saint-Ouen : une descente qui incite à la vitesse… au mépris de la sécurité !

DENIS LAGARDE

RETARD LIGNE 14 : IL EST TEMPS DE TIRER LA SONNETTE D'ALARME !

La mauvaise nouvelle est arrivée via *le Parisien* du 23 octobre qui rapporte les propos de Christian Galivel, directeur général adjoint de la RATP en charge des projets et des investissements, au sujet du report du prolongement de la ligne 14 : *« Des contraintes techniques et environnementales ne nous permettent pas une mise en service plus tôt. »* Ce qui veut dire que l'ouverture prévue courant 2017 est reportée à mi-2019 ! **On croit rêver en lisant ce communiqué laconique, qui prend tout le monde de court et qui est totalement inacceptable.** On peut ainsi se demander à quoi ont servi pendant des années toutes ces commissions, réunions publiques… Sans même parler de ces contraintes techniques évoquées, après toutes les études faites durant des années, alors même que le budget global de ce chantier est déjà passé de 970 millions d'euros à près d'1,5 milliard.

Tout autour du jardin, ça pousse. Les transports ne suivent pas !

SE MOQUE-T-ON DES USAGERS ?

C'est maintenant que l'on découvre ces difficultés ? On peut se demander si l'on ne se moque aussi pas des usagers et des élus.
Ce sont aussi des longueurs administratives qui durent depuis des années face à une ligne 13 au bord de l'implosion qui n'y survivra pas.
A quand l'arrivée du système OURAGAN sensé réduire l'intervalle entre chaque rame et sans cesse reporté depuis 2006 ? Bientôt dix ans de retard ! Vous avez bien lu : dix ans en effet, que des communiqués de presse de la RATP reportent l'arrivée de ce système prétendument novateur.
Oui, Il est temps de tirer la sonnette d'alarme auprès des élus, de la RATP et de les mettre face à leurs responsabilités, car la situation est grave. Le futur quartier de la ZAC Batignolles avec le TGI et le pôle judiciaire doit être terminé courant 2017. Des dizaines de milliers de personnes de plus auront d'ici trois ans besoin de circuler, et elles ne pourront pas attendre 2019.
Pour rappel, cette ligne 14 est réputée soulager la ligne 13 de 25 % de ses usagers.
Quelles solutions ? Une ouverture de la ligne 14 en deux temps. D'abord ouvrir seulement les deux stations Cardinet et Porte de Clichy, puis ultérieurement Clichy Saint-Ouen et Mairie de Saint-Ouen. Des pétitions, très certainement. Une nouvelle ligne de bus N°13 ? Pour une période temporaire ?
Comment obliger la RATP à respecter le calendrier ?
En tout cas, une réflexion urgente de tous les partenaires s'impose. déCLIC17/18 sera présent et impliqué.

PHILIPPE LEFRANÇOIS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉCLIC 17/18 se tiendra à la MDA, 25 rue Lantiez le samedi 6 décembre à 14h30

PUBLICITÉ

AGRÉMENT QUALITÉ • CONVENTION CNAV / APA
nouvelhorizon
Services
seniors & personnes handicapées
Des services d'aide à domicile pour être bien chez soi :
• actes d'hygiène et de bien-être
• repas
• travaux ménagers
• aide à la mobilité
• accompagnements extérieur
• compagnie et loisirs
• garde de nuit et garde 24h/24
Une équipe avec vous depuis 1994
Service mandataire et prestataire
À partir de 7,50 € de l'heure*
Nous vous accueillons
PARIS 18ème
7 rue Cavallotti 75018
01 44 69 23 10
www.nouvelhorizon.fr
info@nouvelhorizon.fr
Nous accompagnons aussi les personnes en situation de forte dépendance : maladie d'Alzheimer, handicap…

AVENUE DE CLICHY : UN JARDIN SUR LE MUR

Pour la première fois, les Parisiens ont pu participer au choix de cinq projets sur une liste de 15 qui leur ont été soumis. Le premier choix de ceux qui ont voté – des jardins sur les murs - montre à quel point ils donnent de l'importance à l'esthétique de leur environnement.
Entre le 24 septembre et le 1er octobre, 40 745 habitants ont voté en ligne sur le site budgetparticipatif.paris.fr, ou dans l'un des 200 points installés dans les équipements municipaux.
Le nombre de votants représente environ 2 % de la population parisienne mais *« au regard des premières expériences de budgets participatifs menés par d'autres grandes villes mondiales, nous pouvons être satisfaits,* note Anne Hidalgo, maire de la capitale. *Il n'y avait que 3 000 votants la première fois à Lisbonne et 13 000 à New York. »*
Le XXe arrondissement puis le XVIIIe arrivent en premières places pour le nombre de votants. Mais, rapporté au nombre d'habitants, ce sont les IVe et IIIe arrondissements qui sont en tête. Les arrondissements qui ont élu des maires d'opposition sont ceux qui ont le moins participé. Espérons qu'ils ne seront pas pénalisés dans l'attribution des projets.
A l'issue de cette semaine de vote, Anne Hidalgo a dévoilé les résultats.

- N° 1 Des jardins sur les murs (21 313 votes)
- N° 2 Cultiver dans les écoles (20 302)
- N°3 Reconquête urbaine (18 579)
- N°4 Trier ses déchets au plus près (17 198)
- N°5 Coworking étudiants-entrepreneurs (14 542)
- N° 6 Des kiosques pour faire la fête (14 056)
- N°7 Rendre la rue aux enfants (13 140)
- N°8 Sport urbain en liberté (10 544)
- N°9 Les œuvres d'art investissent la rue (8 734)

Ces neuf premiers projets sont donc retenus pour une somme de 17,7 millions d'euros, sur une enveloppe initiale de 20 millions d'euros. *« Ils sont donc inscrits au budget 2015 de la ville qui sera voté en décembre,* précise Pauline Véron, adjointe à la maire chargée de la démocratie locale. *Ils seront mis en chantier en 2015. »*
Combien de murs végétalisés ? Combien d'espaces de coworking autour de la Place de Clichy ? Ces précisions ne sont pas encore connues, selon Anne Hidalgo. *« Des concertations seront menées à la mairie de Paris, en interne, pour la mise en place de ces projets. 21 562 Parisiens nous ont laissé leurs coordonnées pour être informés du suivi de ces projets »*, ajoute Pauline Véron.

UN PROJET PORTÉ PAR DÉCLIC

Saisissons la balle au bond : déCLIC 17/18 demande à la mairie du XVIIe arrondissement de végétaliser le mur pignon donnant sur la placette au 39 de l'avenue de Clichy pour donner meilleure allure à cet espace et rendre plus difficile l'étalage illégal qui sévit encore. Le résultat du vote est également l'occasion pour Brigitte Kuster et son équipe de défendre leur vœu : verdir la façade de la mairie du XVIIe. C'était à l'origine une proposition de déCLIC 17/18 *(voir Bulletin N° 21 printemps 2010 sur le site declic17/18.org).*
La reconquête urbaine arrivant en troisième position, nous pouvons espérer que l'espace sous et autour du périphérique de la porte de Clichy soit aménagé dans cet esprit à l'occasion des travaux de la ZAC Batignolles. Les Parisiens seront de nouveau appelés à voter l'an prochain. Une enveloppe de 71 millions d'euros est annoncée. Cette fois-ci, les Parisiens soumettront eux-mêmes leurs projets. *« Un site internet dédié sera ouvert en janvier pour récolter les idées. Le vote devrait intervenir soit en juin, soit en septembre. »*
Les projets qui auront remporté le plus de suffrages seront réalisés pendant la mandature.
Si, parmi nos lecteurs, certains souhaitent porter un projet particulier pour nos quartiers, l'association est prête à les soutenir pour autant qu'elle adhère à ce projet.

Un jardin végétalisé donnerait meilleure allure à ce mur et... rendrait plus difficile l'étalage Illégal qui perdure.

CÉCILE URBAIN

SEPTEMBRE 2014 : DES ÉLUS DU XVIIIe AVENUE DE CLICHY

Un an après la présentation à la presse par Bertrand Delanoë de l'avenue de Clichy rénovée, Eric Lejoindre maire du XVIIIe a souhaité rencontrer déCLIC 17/18.
Pour arpenter l'avenue entre la Place de Clichy et La Fourche, il était accompagné des adjoints qui sont nos interlocuteurs : Félix Beppo (voirie), Afaf Gabelotaud (commerce), Gilles Ménède (propreté), un collaborateur de Sarah Proust (sécurité).
Après une heure et demie passée « sur le terrain », Daniel Vaillant les rejoignait pour procéder à l'analyse et faire les commentaires.
Prostitution envahissante, motos sur le trottoir, persistance de deux étalages illégaux, marchands à la sauvette, nous avons insisté sur le trouble occasionné et, au delà, sur la violation de l'état de droit.
Nous avons aussi rappelé le retard de la mise en place de la Charte de qualité des commerces.
Nous avons été attentivement écoutés.
Serons-nous entendus ?
En ce qui concerne la prostitution, nous avons eu le sentiment que les élus se sentent impuissants...
L'important est le suivi. Les jours suivants, nous avons avec Gilles Ménède retravaillé sur la question de la propreté et, avec Felix Beppo, évoqué le nécessaire verdissement du Quartier vert Cavalotti, rues Capron, Cavallotti, Pierre Ginier ainsi que l'installation d'un dispositif empêchant les motos de franchir le terre-plein place de Clichy au droit de la rue de Douai.
A suivre, avec les élus.

PHILIPPE LIMOUSIN

MAIRIE DE PARIS
NOUS POUVONS FAIRE
LE MAXIMUM,
MAIS PAS L'IMPOSSIBLE.
LES AGENTS DE LA PROPRETÉ NETTOIENT DERRIÈRE NOUS. ÉVITONS DE SALIR DERRIÈRE EUX.

L'affiche annonce la couleur : « Nous pouvons faire le maximum, mas pas l'impossible. » Le Parisien, lui, aimerait que l'on fasse plus que le minimum…

CADRE DE VIE POUR DES QUARTIERS PLUS PROPRES

VILLE LA PLUS VISITÉE AU MONDE, PARIS EST AUSSI L'UNE DES PLUS SALES. SI LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE LA GESTION MUNICIPALE CHARGÉE D'ÉVACUER LES DÉCHETS, C'EST AUSSI L'AFFAIRE DE TOUS DANS UNE PÉRIODE OÙ LES INCIVILITÉS SE MULTIPLIENT. DES SOLUTIONS EXISTENT. DÉCLIC 17/18 A MENÉ L'ENQUÊTE.

Le constat est unanime : Paris est très sale. Montagne de mégots, trottoirs parsemés de papiers, sacs plastiques, canettes…, jardinières devenues poubelles, sans parler des millions de chewing-gum, cauchemars des agents de la propreté, ou de cette épouvantable odeur d'urine ou encore des déjections canines.

Dans les semaines précédant les élections municipales, déCLIC 17/18 a cherché à comprendre cette dégradation et a rencontré les élus. Et tente, dans ce dossier, de trouver des solutions pour que la capitale la plus visitée au monde ne soit plus classée dans les plus sales et que nous puissions arpenter nos rues avec plaisir.

Lors de la campagne des municipales, Anne Hidalgo s'était engagée à faire de la propreté une des priorités de sa mandature, priorité que nous retrouvons dans la feuille de route qu'elle a adressée avant l'été, à Mao Peninou, son adjoint chargé de toutes les questions relatives à la propreté, l'assainissement, et de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris.

Il est clairement écrit : *« Je* [Anne Hidalgo] *souhaite qu'un effort particulier soit entrepris pour que Paris soit une ville plus propre et moins sale.* [….]*Tous les leviers doivent être actionnés pour améliorer la propreté de nos rues et des résultats visibles doivent être obtenus d'ici la fin de l'année. »*

→ UNE GESTION DES SERVICES DE PROPRETÉ À AMÉLIORER

Et pourtant, nos quartiers n'ont jamais été aussi sales que pendant le mois d'août. En pleine affluence

CADRE DE VIE
POUR DES QUARTIERS PLUS PROPRES

estivale, les équipes de nettoyage étaient en sous-effectif. Défaut de management, d'organisation des congés.... ? Des employés municipaux dont les effectifs ont pourtant augmenté de 10 à 20 % entre 2001 et 2009.
Alors pourquoi ? Il est très délicat de remettre en cause le travail, souvent pénible et peu gratifiant des agents de la propreté, mais la gronde des habitants est aussi à prendre en considération. Nombreux sont ceux qui s'offusquent (et à juste titre car c'est avec les impôts locaux que sont rémunérés ces travailleurs, et la taxe de balayage a augmenté pour certains de 600 % en 2012) de la désinvolture de certains employés croisés au détour d'une rue, comme celui qui, muni d'un souffleur à feuilles mortes, n'a pas jugé utile de les ramasser après les avoir rassemblées, laissant le vent les disperser à nouveau. Ou ces deux autres qui, pendant que l'eau coule à flot dans le caniveau, fument tranquillement une cigarette ou téléphonent.
A la suite d'un rapport réalisé en 2010 par la Chambre régionale des comptes pointant en particulier le taux d'absentéisme largement plus élevé que la moyenne nationale chez les employés chargés de la propreté à la mairie de Paris, une députée reconnaît en off que certains agents posent effectivement problème. Quand d'autres pointent plutôt des lacunes d'encadrement.

→ LES « REGRETS » DE BERTRAND DELANOE
Même si, comme l'écrivait en 2010 François Dagnaud, alors adjoint au Maire de Paris, chargé de la propreté et du traitement des déchets, aujourd'hui maire du XIX[e] arrondissement : *« Il est vrai que les services de la propreté travaillent en flux tendu : le premier dysfonctionnement a un impact immédiat et lourd sur la propreté, d'autant qu'il faut alors rattraper d'un jour sur l'autre le ramassage des volumes résiduels de la veille. »*
Quatre ans après, Paris est toujours aussi sale, les habitants sont en droit de se poser des questions sur l'efficacité de leurs élus. Bertrand Delanoë, interrogé sur ses *« regrets »* déclarait le 12 mai 2014 à Canal + : *« C'est vrai que, sur certains sujets, je m'aperçois que j'ai cédé trop vite à des choses trop conformes (comme le service de la propreté) miné par le conservatisme syndical et l'incivilité des Parisiens. »*

→ DES INCIVILITÉS QUI PERDURENT
La première cause de cette saleté est l'incivilité et le manque d'éducation de bon nombre de nos concitoyens. Doit-on accepter cette habitude de tout jeter par terre quand on peut aujourd'hui trouver une corbeille presque tous les 100 mètres ?
Cela pose particulièrement problème au pied des arbres, difficilement nettoyables qu'il y ait une grille ou de la terre et des gravillons. Devant un bistrot ou un restaurant, les pieds des arbres deviennent de grands cendriers. On peut voir des commerçants balayer devant leur porte ; trop souvent, ils ne ramassent pas les déchets, négligemment jetés au pied des arbres.

Autre nuisance : **des hommes urinent n'importe où.** Un fait récent, que nous a confirmé Gilles Ménède, adjoint à la propreté du XVIII[e] arrondissement, lors de l'entretien que nous avons eu fin septembre. *« Sur les 2 000 procès verbaux effectués en 2013 dans le XVIII[e],*

PUBLICITÉ

Restaurant Huîtrière
ouvert tous les jours jusqu'à 1h du matin
WEPLER
www.wepler.com
14, place de Clichy 75018 Paris tél.: 01 45 22 53 24 fax : 01 44 70 07 50

Parmi les incivilités, celles de certains clients de la discothèque « Le Titan Club » qui utilisent le kiosque de l'avenue de Clichy, situé en face de l'entrée, comme urinoir…

plus de la moitié concernaient les épanchements d'urine. »
Béatrice, la kiosquière de l'avenue de Clichy, ne supporte pas que son kiosque serve d'urinoir aux clients de la discothèque Le Titan Club.

Les **dépôts sauvages d'objets vétustes** perdurent. Les lieux de ces dépôts sont souvent les mêmes au point que certains riverains s'imaginent de bonne foi qu'ils sont autorisés. Les services de la ville les ont parfaitement identifiés et passent régulièrement les nettoyer.

→ 100 000 TONNES CHAQUE ANNÉE !
Pourtant, le service municipal d'enlèvement des encombrants (réservé aux particuliers) est performant. Il suffit d'appeler le 3975 ou de s'inscrire sur internet : encombrants.paris.fr. Chaque année, 100 000 tonnes sont ainsi enlevées. A quoi s'ajoutent les sacs de gravats, le plus souvent le fait d'entreprises travaillant au noir.
Autre nuisance, **les tags et les graffitis**. Outre la dégradation des bâtiments, c'est aussi une agression visuelle dont le message peut être inacceptable.
Là aussi, le nettoyage est gratuit : comme pour les encombrants, il suffit de contacter le service de la mairie sur paris.fr.
Quant aux **déjections canines** grâce à une verbalisation importante et un tarif élevé des amendes (183 euros à l'époque), les possesseurs de chiens dans leur grande majorité ont pris l'habitude de ramasser. Ce qui prouve qu'une forte amende peut être efficace.
Alors pourquoi avoir baissé l'amende à 35 euros ? Le taux de différentes amendes avait été plafonné par un vote de l'Assemblée nationale au printemps 2012. Un collectif d'associations (dont déCLIC 17/18) avait alors demandé aux candidats aux élections présidentielles de s'engager à ce qu'une nouvelle majorité législative rétablisse des tarifs d'amendes plus dissuasifs. Cet engagement avait été pris par le candidat Hollande. Deux ans après son élection, cela reste une promesse. Gilles Ménède nous a affirmé qu'elles seront effectivement doublées. Quand ?

Nos propositions pour nettoyer Paris

→ UNE VERBALISATION DISSUASIVE
Il faut certes réprimer les incivilités, qui sont sanctionnées par des contraventions mais il faut aussi largement augmenter le nombre des inspecteurs de la DPE (Direction de la propreté et de l'eau), actuellement au nombre de 6 pour le XVIII^{e} arrondissement et de 4 pour le XVII^{e}. Rehausser donc le tarif des amendes et étudier la possibilité que l'argent récolté soit automatiquement mis au service de la propreté (matériel, augmentation du nombre des verbalisateurs….).
Il faut également augmenter le nombre d'inspecteurs de sécurité de la ville de Paris (cf encadré p 10) à pied ou en VTT. Anne Hidalgo l'écrit dans sa feuille de route à Mao Peninou : *« Vous me ferez des propositions avant l'été pour renforcer nos actions de verbalisation en rapprochant les agents des trois directions de la Propreté, de la Prévention et des Espaces verts. Dans le même temps, en coordination avec Julien Bargeton, chargé des finances, vous me ferez des propositions s'agissant du montant des amendes, en examinant les pratiques dans d'autres métropoles. »*

Examinez, examinez, mais sans perdre trop de temps : c'est urgent !
Pour Anne Peyricot, adjointe au maire du XVII^{e}, chargée de l'Espace public et des Transports *« le montant de l'amende est une chose, la verbalisation en est une autre. Avec seulement 4 agents verbalisateurs pour couvrir tout le XVII^{e}, les déposants indélicats n'ont pas trop de soucis à se faire. Il faut certes donner à la sanction un caractère dissuasif, mais il faut avant tout renforcer la présence des agents sur le terrain. La sanction ne fait certes pas tout, mais elle pousse a minima les plus réfractaires à y réfléchir à deux fois avant de récidiver. »*
Gilles Ménède reconnaît pour le XVIII^{e} qu'il *« il y a en effet une demande d'ordre républicain de verbalisation »*, tout en préconisant une éducation à la propreté. A notre proposition d'**instaurer des travaux**

LES CHIFFRES DU NETTOYAGE À PARIS

→ 236 bennes à ordure
→ 174 utilitaires d'enlèvement des encombrants
→ 227 laveuses de trottoirs
→ 29 000 km de trottoirs
→ 17 000 km de voies entretenues quotidiennement
→ 400 sanisettes gratuites et autonettoyantes
→ 166 toilettes publiques accessibles dans les parcs et jardins
→ 35 € : le montant de l'amende pour toute contravention au règlement
→ 1500 € : le montant de l'amende encourue pour les dépôts d'encombrants ou de gravats réalisés au moyen d'un véhicule.

CADRE DE VIE
POUR DES QUARTIERS PLUS PROPRES

d'intérêt général pour ceux qui ne s'acquittent pas des amendes, Anne Peyricot répond « *J'y suis favorable par principe. On pourrait, par exemple, proposer au pollueur pris en flagrant délit de faire un choix : ou bien s'acquitter du montant de l'amende, ou bien la commuer en une demi-journée de travail avec les services de la propreté. Ça s'appelle l'exemplarité de la peine. Mais les modalités de mise en œuvre d'une telle mesure excèdent de très loin les compétences d'une mairie d'arrondissement.* »

Refaire une grande campagne pour l'éducation à la propreté, comme elle avait été faite pour les déjections canines. Dans les médias, dans les écoles et les lycées. Des cendriers aux portes des lycées (comme devant les bureaux) ne seraient pas un luxe. Les bonnes habitudes se prennent très tôt.
L'idée d'un week-end nettoyage **« Paris Fais toi belle »** comme cela a été fait par les habitants autour du canal Saint-Martin, avec l'appui de la mairie du X^{e}, peut être une excellente idée pour sensibiliser et responsabiliser les usagers. Gilles Ménède y est très favorable et serait prêt à aider les habitants et associations du XVIII^{e} pour mettre en œuvre cette action. On annonce que ces Journées vont être étendues à l'ensemble de la ville et la première pourrait être le jour de l'Ascension 2015.
Pour Anne Peyricot : *« Les campagnes sur le tri sélectif dans les écoles ont produit des résultats surprenants par le passé, les enfants finissant même par faire l'éducation de leurs parents sur le sujet. Aujourd'hui, nous accompagnons avec intérêt la Direction de la propreté et les écoles volontaires sur la mise en place de bacs de compostage. La sensibilisation dès le plus jeune âge est fondamentale. Le respect de l'environnement dans lequel on vit rejoint la question plus profonde encore du civisme et du rapport aux autres.* […] *Après l'opération « Fumer nuit à votre quartier », nous initierons d'autres actions sur cette nouvelle mandature.* »
Dans cet esprit, **on apprécié les OCNA (Opération Coordonnée de Nettoiement Approfondi) qui allient information, intervention technique et répression.**
Une OCNA, à l'échelle d'un quartier, durant cinq jours, implique toutes les Directions de la Ville.
Les trois premiers jours, nettoyage approfondi (balayage et lavage renforcés, mise au propre des grilles d'arbres, enlèvement des graffiti et de l'affichage sauvage, entretien des jardinières, réparation du mobilier urbain), couplé à une campagne de sensibilisation et d'information par panneaux.
Les deux jours suivants, les agents chargés de la verbalisation, CAPP et DPP, mènent des opérations à l'encontre de ceux qui ne respectent pas le règlement sanitaire départemental.
Dans le secteur Grandes Carrières-Clichy, une OCNA a été organisée du 12 au 18 novembre 2014.

La mairie de Paris a promis la création de 200 sanisettes gratuites de plus pendant la mandature. Cet effort (+50 %) sera-t-il suffisant pour enrayer le fléau des pisseurs qui a entraîné plus de la moitié des 2000 procès verbaux effectués dans le XVIII^{e} en 2013 ?

Multiplier les LCI (Lutte contre les incivilités). Gilles Ménède explique que les LCI sont des opérations coordonnées et conjointes entre les inspecteurs de la CAPP et de la DPP. Ces opérations de verbalisation tous azimuts visent particulièrement les points sensibles identifiés. Il y en a eu 4 en 2013, dans le XVIII^{e} arrondissement avec pour résultat autour de 150 PV dans la journée, la moitié visant des pisseurs. Gilles Ménède en demande une par mois.

Réformer les règlements de propreté régissant les commerces. Obligation de nettoyer leur pas de porte jusqu'au caniveau et de ramasser les saletés et non de les jeter dans les caniveaux ou au pied des

DEUX CORPS D'INSPECTEURS

• Les inspecteurs de sécurité sont assermentés et portent un uniforme. Ils sont en quelque sorte la police municipale de Paris. 732 inspecteurs de sécurité (ISVP) et 220 agents de la surveillance spécialisée (ASS) de la DPP interviennent, 7 jours sur 7, 24h/24, sur le domaine public de la ville de Paris pour assurer la protection de plus de 3 000 bâtiments, équipements et espaces verts.
Ils assurent la sécurité et la tranquillité des usagers et des personnels municipaux, en portant une attention particulière aux publics les plus fragiles.
Les inspecteurs de sécurité mènent des opérations de lutte contre les incivilités liées à la propreté dans l'ensemble des arrondissements de la Capitale. Ils sont amenés à effectuer des mises en garde mais également à verbaliser certaines infractions. Ils ont donc un rôle de prévention, de dissuasion et de répression.
• Les inspecteurs de la CAPP (Centre d'action pour la propreté de Paris) forment une section de la DPE, chargée de la verbalisation. Au nombre de 86 (chiffre 2011) dont 6 pour le XVIIIe et 4 pour le XVIIe arrondissement, ils sont organisés en équipes de terrain et en brigades d'intervention pour les opérations ciblées et les flagrants délits. Ces inspecteurs ne sont pas armés.

arbres. Obliger les cafetiers et restaurateurs, qu'ils aient ou non une terrasse, à installer des corbeilles et des cendriers. Car, aujourd'hui, ils doivent solliciter une autorisation auprès de l'Urbanisme et remplir un imprimé avant de le déposer à la Sous-direction du permis de construire et du paysage de la rue de la Direction de l'Urbanisme. Démarche que bon nombre de commerçants ne sont pas prêts à faire. Des sanctions ? Gilles Ménède cite ce café du quartier Château Rouge qui, récemment, s'est vu supprimer son droit de terrasse.

→ REMOTIVER ET MIEUX ENCADRER LES EMPLOYÉS À LA PROPRETÉ

Dans sa lettre à Mao Peninou (mai 2014), Anne Hidalgo évoque parmi les objectifs : *« fidélisation au territoire, redynamisation du rôle hiérarchique intermédiaire, création d'outils d'évaluation, diminution de l'absentéisme »*.
Selon Anne Peyricot *« la privatisation n'est pas une fin en soi et encore moins un débat idéologique. Il s'agit d'être pragmatique et efficace pour remédier aux carences du système actuel, malgré toute la bonne volonté des services de la propreté. Il ne s'agit donc pas d'une volonté de privatiser à tout prix. J'ajoute que l'idée serait de privatiser la collecte (ce qui est déjà le cas dans plusieurs arrondissements), et non l'ensemble du service. La mairie de Paris, en déléguant une partie de ses compétences aux mairies d'arrondissement, ferait preuve de bon sens car c'est dans la proximité, au plus près des réalités du terrain, qui sont très diverses d'une rue à l'autre, que l'on est en mesure de faire vraiment évoluer les choses. »*
Il serait également judicieux d'afficher dans les halls des mairies d'arrondissement le calendrier mensuel des nettoyages de chacune des rues de nos quartiers et surtout d'en informer par courrier les habitants.
Multiplier les sanisettes en étudiant de nouveaux modules plus petits (c'est prévu et on annonce 200 sanisettes supplémentaires dans la mandature). Et pourquoi ne pas obliger les cafés à laisser libre accès à leurs toilettes ou à offrir des toilettes payantes mais en limitant les tarifs du style 30 centimes l'entrée. Ils profitent bien de l'espace public qui leur est octroyé à bas coût.

→ LA QUESTION DES EMBALLAGES

Nous retenons le vœu d'Anne Hidalgo annoncé au Conseil de Paris du 1er octobre d'interdire les sacs plastiques à usage unique, grand fléau environnemental de la planète. En espérant qu'une fois de plus cela ne reste pas un vœu pieux. déCLIC 17/18 souhaiterait que la mairie aille plus loin : **envisager le remplacement programmé des bouteilles en plastique par des bouteilles en verre consignées** ; demander également aux fast food de consigner leurs emballages, incitant ainsi leurs clients à les rapporter (actuellement, ces fast-food sont tenus de ramasser leurs emballages, obligatoirement siglés, dans un rayon de 100 mètres : ce n'est pas fait).
Lors des municipales, l'idée a été lancée de la création de **Brigades vertes** regroupant les agents de la propreté et de la DPP, formés et habilités à verbaliser.
Le plan de recrutement et de redéploiement des personnels des ateliers de propreté ne devrait pas être mis en œuvre avant la fin de l'année 2014.
Paris ne deviendra propre que si cette priorité d'Anne Hidalgo est accompagnée d'une volonté politique ferme et volontariste. **Car, pour l'instant, nous avons le sentiment que les idées sont là mais qu'elles peinent à se concrétiser.** Les années passent, les rapports se multiplient, les feuilles de route se succèdent et rien ne change. Et bien sûr est aussi indispensable un changement d'attitude de certains.

DOSSIER PRÉPARÉ ET RÉALISÉ PAR
PHILIPPE LIMOUSIN ET CÉCILE URBAIN

UNE APPLI
POUR ÊTRE ACTEUR DE LA VILLE

Avec l'application mobile gratuite DansMaRue, devenez acteur de votre ville en signalant les anomalies telles que malpropreté, graffitis, etc... DansMaRue est un dispositif de gestion des anomalies constatées sur l'espace public parisien dont l'objectif est d'améliorer la ville et de répondre au mieux aux attentes des Parisiens. Vous pouvez accéder :
- à l'application mobile téléchargeable gratuitement sur Play Store (pour Android), sur l'App Store (pour iPhone) et bientôt sur le Market Place (Windows Phone) ;
- au formulaire internet accessible depuis paris.fr.

PUBLICITÉ

RÉDÉLÉ
PARKING
1 HEURE*
DE STATIONNEMENT
offerte
11 rue Forest - 75018 Paris
(Place de Clichy)
Tél. 01 43 87 57 18
Sur présentation de ce coupon, offre non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2015.
*Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Pour tout stationnement de 2 heures minimum.
DCLI405

AUX EPINETTES, DES MURS ÉGAIENT LES RUES !

ET SI LES RUES DE NOTRE QUARTIER DES EPINETTES REFLÉTAIENT L'HISTOIRE DE NOTRE QUARTIER ?

Promenez-vous dans le quartier des Epinettes et vos yeux seront certainement attirés par des murs colorés, aux peintures figuratives, abstraites ou aux mosaïques étincelantes de couleurs.
Plusieurs projets participatifs ont fait naître des œuvres que l'on espère intégrées dans leur environnement, pérennes et annonciatrices de futures initiatives afin de donner des couleurs à ce quartier et d'en faire un lieu où ses habitants découvrent et s'approprient leur Histoire.
« Les murs sont la peau des habitants », cette jolie formule de « Cité Créations », qui a signé plus de 650 fresques monumentales en France et dans le monde résume la relation des habitants à leurs murs.
Nos murs sont gris, le quartier souvent triste et trop minéral. De ce constat est née, en 2013, l'idée de décorer avec l'autorisation de la copropriété les murs d'un immeuble, rue Navier, là où se tient le marché.

UN ATELIER MOSAÏQUE À CIEL OUVERT

Une fresque en mosaïque, de 32 m², composée à partir des dessins d'écoliers du quartier sur les thèmes des Epinettes, de la Petite Ceinture et de la nature a vu le jour sous l'impulsion de Valérie Heurtaut de l'Atelier des Epinettes, assistée du mosaïste Frédéric Ardiet et des habitants. Un atelier de mosaïque à ciel ouvert a ainsi été mis en place deux étés de suite permettant à tous de participer à cette œuvre.
Cette fresque fait maintenant l'unanimité, n'a pas subi d'outrages et constitue déjà la mémoire du lieu.
Remercions ici les financeurs et soutiens de ce projet : la Ville de Paris, l'ACSe (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), la mairie du XVII[e] arrondissement, l'Equipe de Développement Local, la Résidence Beauséjour et le sénateur Pierre Charron qui a mis à disposition une partie de sa réserve parlementaire.

Plusieurs projets participatifs ont donné naissance à de belles œuvres.

UN RICHE PASSÉ FERROVIAIRE

D'autres initiatives ont fleuri. Une peinture murale, Square Brechet, en hommage à Jacques Manavian, ancien champion de boxe et grande figure du sport dans l'arrondissement, ainsi que la décoration des murs ternes de l'école rue Jacques Kellner par des étudiants du lycée Hector Guimard à Paris, les jeunes du quartier et l'AJAM (Association des Jeunes Créateurs du Marais).
La gare de Saint-Ouen, réaménagée en lieu culturel, peut, elle aussi, s'enorgueillir d'une jolie fresque rue Leibniz retraçant le passé ferroviaire du quartier et la Petite Ceinture.
Continuons à donner à nos murs des couleurs, cultivons la mémoire de notre quartier. Que ces initiatives se multiplient et qu'un jour les Epinettes soient un musée à ciel ouvert de l'Histoire de notre quartier.

VITO D'ALESSANDANDRO

« La couleur peut jouer un rôle essentiel, complémentaire à tout ce qui contribue à la composition d'un espace : volume, proportion, lumière. D'elle peut naître l'ambiance, le caractère de tel ou tel quartier. D'elle peut naître la surprise, la gaîté... alors pourquoi vivre dans la grisaille ? »
Extrait du Petit mode d'emploi de la couleur dans la rue publié par l'agence d'urbanisme de Lyon.

SANS DOUTE CONNAÎT-ON LE TEMPLE DES BATIGNOLLES ET L'ÉGLISE LUTHÉRIENNE DE LA RUE DULONG. DEPUIS LES ANNÉES 1830, LES PROTESTANTS SONT TRÈS PRÉSENTS AUX BATIGNOLLES. ET ILS ONT MARQUÉ LE QUARTIER DE LEUR EMPREINTE.

QUAND LES PROTESTANTS S'IMPLANTENT AUX BATIGNOLLES

L'établissement des Protestants aux Batignolles est la rencontre d'un moment politique : l'Orléanisme et, pour les Luthériens, d'une communauté : les Allemands de Paris. Avant la Révolution, le culte protestant n'était célébré à Paris que dans quelques ambassades étrangères. 1789 proclama la liberté des croyances religieuses.
Si le Concordat avec le culte catholique (1801) a été étendu aux cultes protestant et israélite (1808), les Bourbons, de retour en 1814, n'étaient guère favorables au protestantisme. Ce n'est pas le cas de Louis-Philippe d'Orléans qui est « protestant-friendly » : trois de ses enfants dont le prince héritier (1837) épouseront des Protestants.

Le temple édifié au 38 du boulevard des Batignolles.
Cet édifice de style néoroman dû à l'architecte Félix Paumier peut accueillir 1000 paroissiens.

EN 1834, DES PROTESTANTS DE LA COMMUNE DE BATIGNOLLES-MONCEAUX DÉCIDENT DE CONSTRUIRE UN TEMPLE.
Réunis chez Matthias Baraton 17 rue Saint-Louis (actuelle rue Nollet), ils acquièrent un terrain de 490 m² au 38 boulevard Extérieur (bd des Batignolles). Ce premier temple de 225 places construit en bois est consacré le 25 décembre 1834 *« en présence de représentants du ministère des cultes, de 24 pasteurs de toutes les régions de France et d'un très grand nombre de fidèles de l'Eglise réformée et de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg (luthériens) ».*
Ce lieu de culte dirigé par un conseil de six membres réformés et luthériens réunit les deux grands courants issus de la Réforme. En 1836, il est prévu que la Cène à Pâques sera présidée par un pasteur luthérien, la Cène de Noël par un pasteur réformé. Mais, en 1840, par décision de leur consistoire, les pasteurs luthériens ne peuvent plus prêcher au temple des Batignolles.
Ce premier temple fut agrandi en 1859 avec 560 places pour la très vaste paroisse des Batignolles aux franges du Paris d'alors, *« du Point-du-Jour à Bercy »* : plus de 600 000 habitants dont 10 000 protestants.
En 1860, après l'annexion à Paris des communes suburbaines, la paroisse des Batignolles devient l'une des cinq paroisses réformées du Consistoire de Paris : sur les douze membres de son Conseil presbytéral, cinq représentent les Batignolles.
Du temple des Batignolles essaiment d'autres paroisses, à l'Etoile, Montmartre, Belleville, en banlieue aussi : Neuilly, Clichy, Bois-Colombes... On souhaitait alors *« que s'établisse un lien étroit de solidarité entre les familles riches de la Plaine Monceau et les pauvres du quartier des Epinettes, de Levallois, de Clichy, de Saint-Ouen ».*
De 1895 à 1898, l'architecte Félix Paumier construit un nouveau temple de style néo-roman, pouvant accueillir 1000 paroissiens. On y installe un grand orgue du célèbre facteur Merklin, qui figure à l'inventaire des orgues de l'Ile de France. Les pasteurs habitent alors aux 5 et 7 rue des Batignolles.
En 1972, pour augmenter l'espace, le bâtiment est coupé en deux dans le sens de la hauteur.
Pour les adultes, dès 1832, la Société centrale protestante d'évangélisation fonde aux Batignolles

PORTRAIT
FÉLIX PÉCAUT (1828-1898)

Béarnais, il étudie la théologie à Montauban, puis à Berlin et Bonn. Il prêche à Salies de Béarn. Jugé trop libéral, il en est quasiment expulsé. C'est alors, en 1852, que son oncle M. Beigbeder l'appelle à Paris pour diriger l'institution Duplessis-Mornay qu'il a fondée aux Batignolles. Pécaut y invite des anciens de Montauban, protestants libéraux comme Théophile Bost. Installé plus tard en Suisse, il y rencontre Ferdinand Buisson. Une Eglise libérale est fondée en 1869 à Neuchâtel dont Pécaut est le pasteur.
De retour à l'avènement de la IIIe République, il témoigne, selon des protestants, « de convictions libérales menées à l'extrême (...) que lui-même n'ose plus se dire chrétien ». Il et de ceux qui, avec Ferdinand Buisson, travaillent à l'installation de l'école publique, particulièrement à la réforme de l'enseignement primaire. Félix Pécaut est de 1880 à 1896 directeur de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, formant les formateurs et les inspecteurs des institutrices publiques. Il fut un ardent défenseur du capitaine Dreyfus.

PORTRAIT
FERDINAND BUISSON (1841-1832)

Parisien, agrégé de philosophie, il s'exile en Suisse en 1866 pour ne pas prêter serment à l'Empire. Il tente de mettre en place une Eglise protestante libératrice avec Félix Pécaut et Jules Steeg, « sans clergé et sans dogme » et adhère à l'Alliance Internationale des Travailleurs. Dès le 5 septembre 1870, il revient à Paris, logeant chez sa mère 49 Grande rue des Batignolles (avenue de Clichy).
Il se met au service de la municipalité du XVII^e^ arrondissement qui lui confie la direction de l'orphelinat municipal, logé semble-t-il dans les locaux du pensionnat protestant Duplessis-Mornay puis 46 rue du Port de Saint-Ouen (plus tard rue Pouchet), premier orphelinat laïc accueillant 80 enfants en juin 1871. Il habite alors 61 Cité des Fleurs. Cette institution deviendra l'Orphelinat de la Seine, pratiquant une pédagogie libertaire avant la lettre.
Jules Simon, ministre de l'Instruction publique le nomme à la direction des établissements scolaires parisiens, suscitant la réaction du « parti religieux », qui le conduit à renoncer. Buisson devient toutefois une référence en matière de pédagogie et sera de ceux qui, autour de Jules Ferry, prépareront les grandes lois fondant l'école publique. Il est directeur de l'enseignement primaire de 1879 à 1886. Professeur de théologie en Sorbonne en 1890, il supervise parallèlement le travail d'écriture des lois sur la laïcité. Député radical de la Seine de 1902 à 1914 puis de 1919 à 1924, il préside en 1905 la commission parlementaire qui rédige le texte de loi de séparation des Eglises et de l'état. Partisan de Dreyfus, il participe en 1898 à la fondation de la Ligue des droits de l'homme qu'il présidera de 1913 à 1926. Œuvrant au rapprochement franco-allemand après 1918, il reçoit le prix Nobel de la paix en 1927 avec l'allemand Félix Quidde.
Dans cette partie de sa vie, Ferdinand Buisson est à peu près « président de tout ». On est alors un peu loin des Batignolles... Pourtant, c'est bien lui qui avait fondé au 52 boulevard des Batignolles un éphémère Journal de la République des travailleurs avec Benoît Malon et Elisée Reclus qui seront Communards. Malon est élu adjoint au maire du XVII^e^ en novembre 1870. Pendant la Semaine sanglante en mai 1871, Buisson cache Benoît Malon, traqué, chez le concierge du temple des Batignolles, protégé par la femme du pasteur Vernes.

PUBLICITÉ

une école préparant des jeunes gens aux facultés de théologie de Paris et Montauban et, à la fin du XIX^e^ siècle, une Ecole préparatoire de théologie rue Lemercier puis rue Nollet, aujourd'hui à Montpellier.
Une école journalière est créée dès 1835 *« pour les enfants dont les parents sont, par leur situation financière, hors d'état de pourvoir à leur éducation »*. En 1848, une Ecole préparatoire des Batignolles s'installe au 103 rue Nollet dirigée par le pasteur Boissonnas.
En 1847 est créé un « asile » pour domestiques protestants 85 rue Legendre, en 1858 un orphelinat 15 rue Clairaut (nommée alors rue Sainte-Thérèse) qui accueillera jusqu'à 50 enfants.
Dans les années 1850, M. Beigbeder, alors adjoint au maire des Batignolles, fonde l'institution Duplessis-Mornay, du nom d'un calviniste ami d'Henri IV. Pendant le siège de Paris, elle accueillera des orphelins et des enfants trouvés, à l'initiative de Ferdinand Buisson (voir encadré ci- contre).
Une maison de santé est fondée cité des Fleurs, ensuite transférée à Neuilly.

DES PASTEURS DONT LA RENOMMÉE DÉPASSE LES BATIGNOLLES

Athanase Coquerel fonde le temple des Batignolles en 1835. Formé à Montauban et à Genève, exerçant à Nîmes, il avait été appelé à Paris en 1830 par quelques protestants des Batignolles, luthériens et réformés, sans l'avis du Consistoire réformé. Jugé grand prédicateur, il entre en conflit avec les calvinistes rigides et en 1840 n'a plus le droit de prêcher au temple des Batignolles.
Elu député aux assemblées Constituante de 1848 et Législative de 1849, il participe à l'élaboration du décret de 1852 créant le Conseil central des Eglises réformées.
Son fils, prénommé aussi Athanase et pasteur lui aussi est le prédicateur favori du mouvement libéral. En 1861, il fonde une Union protestante libérale.
En 1851, Louis Vernes, polytechnicien puis pasteur, s'installe au temple des Batignolles. Il y restera quarante ans. Il est aussi pasteur de Montmartre, La Villette, Belleville, Saint-Denis, *« de la Seine à la Seine, du Point-du-Jour à Bercy »*.
Son fils Charles Vernes lui succède de 1891 à 1926.
En 1925, il est président du Consistoire des Eglises réformées de France. A l'occasion de son départ, Gisèle Casadesus, 9 ans, lui remet un bouquet ; cette grande comédienne maintenant centenaire est une assidue du temple des Batignolles.

DU CÔTÉ DES LUTHÉRIENS

Au milieu du XIX^e^ siècle, les Luthériens, très présents en Alsace et dans le pays de Montbéliard, sont peu nombreux en région parisienne. La communauté est issue de l'immigration du XVIII^e^ siècle, particulièrement des artisans d'art : ébénistes comme Riesener, bijoutiers, imprimeurs sur tissu comme Oberkampf. Ils travaillent *«dans de grands ateliers où on ne se croirait pas à Paris mais à Berlin ou à Leipzig »*.
Sous l'Ancien régime, ils ne peuvent se réunir que dans les chapelles des ambassades (Suède, Danemark).

L'église luthérienne au 47 rue Dulong, construite en 1866 et agrandie en 1910.

Napoléon, souhaitant les couper des ambassades étrangères, autorise en 1808 une Eglise luthérienne (on dit alors de la Confession d'Augsbourg) pour la Seine et les départements voisins. L'église catholique des Billettes dans le Marais, désaffectée, est mise à la disposition du consistoire. Ce sera le seul lieu de culte luthérien à Paris, jusqu'en 1843 date de la création de la paroisse de la Rédemption rue Chauchat dans une ancienne halle d'octroi.
D'autres Allemands, plus nombreux, arrivent de Hesse ou du Palatinat sans qualification professionnelle : balayeurs de rues, terrassiers, chiffonniers, travaillant dans les carrières ou les travaux de chemin de fer.
« Pour eux, la patrie allemande n'avait plus de place et ils n'avaient pas les moyens d'émigrer vers l 'Amérique. »
En 1843, les pasteurs Louis Valette et Louis Meyer, de la paroisse des Billettes créent une Mission allemande, devenue Mission allemande et française puis Mission intérieure.

LE PRÊCHE NE VA PAS SANS L'ENSEIGNEMENT ET LES ŒUVRES DE CHARITÉ

Ces travailleurs allemands sont à l'origine de la présence de l'Eglise luthérienne aux Batignolles.
Le pasteur Frédéric Bodelschwing intervient d'abord à Montmartre et à La Villette puis aux Batignolles où, en 1860, route d'Asnières, un chalet en bois sert de lieu de culte et d'école. L'indemnité perçue après expropriation permet d'acheter un terrain 47 rue Dulong pour construire en 1866 l'église évangélique luthérienne de l'Ascension, offrant environ 120 places. Le culte est célébré d'abord en allemand par le pasteur Paul Muller, puis aussi en français par le pasteur alsacien Charles Pfender.
La paroisse luthérienne des Batignolles connaît des temps difficiles avec la guerre franco-allemande de 1870-1871 et le départ de nombreux Allemands, les hommes ayant trois jours pour quitter la ville, puis la coupure avec les Luthériens d'Alsace-Moselle, difficultés amplifiées par les lois scolaires de Jules Ferry.
Pourtant, en 1910, l'église de la rue Dulong est agrandie et la façade redessinée pour recevoir davantage de fidèles : leur nombre est alors estimé à 1 500, de Saint-Ouen à Boulogne.

ET ENSUITE ?

Nous nous sommes attachés ici aux débuts du protestantisme. Il semble bien installé vers 1880, au point que dans le texte de fondation d'une école catholique du secteur, cette paroisse est décrite comme *« une des plus pauvres de Paris et des plus travaillées par le protestantisme »*...
Il faudrait évoquer les lois de laïcité qui ont conduit les protestants à abandonner leurs écoles, ce qui semble avoir été plus difficile pour les Luthériens que pour les Réformés.
Evoquer aussi, plus tard, de belles réalisations comme la CIMADE en 1939 ou l'ACAT Action des chrétiens contre la torture, en 1974 créées par des protestants. C'est, nous dit-on, le rôle des minorités de lancer des idées de les faire vivre puis d'élargir à d'autres militants. Et aussi la rencontre de croyants de différentes origines, le rapprochement aussi avec d'autres chrétiens : depuis plusieurs années, catholiques et protestants organisent ensemble l'aide à des personnes en difficulté.
Depuis 2013, Réformés et Luthériens ont fusionné dans une Eglise protestante unie de France.

PHILIPPE LIMOUSIN

PUBLICITÉ

"SPÉCIALITÉ MAISON"
- Aux -
Pains Garnis
Paris
patisseries pur beurre
PRODUITS FAITS SUR PLACE ET ARTISANALEMENT
25 avenue de St Ouen Paris 17e
ARTISAN Tél : 01 42 93 49 76
www.auxpainsgarnis.fr
Formules
Etudiants: formules spéciales à -10%
Écoliers: formules goûter (boisson + viennoiserie)
Entreprises/Associations: formules réunion, anniversaire, pot de départ (avantages à partir de 5 personnes)
BIO
AU LEVAIN NATUREL
FLUTE à l'ANCIENNE

MICHEL BESSIÈRE, LE MAESTRO DU WEPLER

EN AVRIL 2014, EN LIEN AVEC LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DU LYCÉE JULES FERRY, LE WEPLER A PRÉSENTÉ UNE EXPOSITION ET DÉCLIC 17/18 A RENCONTRÉ SON DIRECTEUR, MICHEL BESSIÈRE SURNOMMÉ PAR UN JOURNALISTE « LE MAESTRO DU WEPLER ».

Pour Michel Bessière, le Weper ne saurait oublier sa tradition de culture, de rencontres et de découvertes.

Vers 1814, autour de la barrière de Clichy, bel édifice à l'antique, dessiné par C.N. Ledoux, d'amples maisons sont construites faciles à transformer en cabaret, guinguette, restaurant, estaminet. Dans les premières années du XIX[e] siècle, l'octroi a alors un statut tel qu'aucun banlieusard ne peut le contourner s'il veut faire du commerce à Paris, Parmi ces estaminets, celui du Père Lathuile acquiert très vite une solide réputation. D'autres suivent, le café Guerbois, le restaurant de tripes Jouanne à l'actuel n° 10 avenue de Clichy (*« avec les clients du Wepler, on s' y croisait dans un jardin commun »*, rappelle Michel Bessière).

Dans son roman Le grand Bob (1954), Georges Simenon décrit ainsi la Place de Clichy :
« UN DES CARREFOURS DE PARIS OÙ LA VIE EST LA PLUS BOUILLONNANTE, À LA LIMITE DU MONDE DES PETITS BOURGEOIS, DE CELUI DES OUVRIERS ET DES EMPLOYÉS, ENFIN DE LA BOHÊME ET DE LA NOCE. »

UN « INCONTOURNABLE » SUCCÈS

En 1855, le registre du commerce atteste qu'un certain Frank Wepler, Alsacien, domicilié, 8 Grande Rue des Batignolles (devenue après 1860, 12 avenue de Clichy) a revendu son commerce. Début du succès. La brasserie est inaugurée en 1891, on en a gardé le menu d'inauguration. Le Journal des Débats, en 1891, parle *« d'un incontournable succès »*. De fait, la maison devient un objet de spéculation financière : le Journal des Finances, du Commerce et de l'Industrie - 1882 - annonce sa vente par adjudication pour la somme de 80 000 F avec six autres établissements appartenant à la compagnie des Grands Restaurants Brebant et Bouillons Parisiens.

Jusqu'en 1976, le Wepler est coté en Bourse, avec 300 actionnaires dont les Brasseries Pschorr. C'est alors que les parents de Michel Bessière achètent le fonds. En 1987, il reprend l'affaire familiale.
Aujourd'hui, le Wepler emploie 75 salariés.
« *A une époque,* sourit-il, *il n'y avait que des cafés sur la place, y compris au n° 10 où, depuis longtemps trône le Crédit lyonnais. »* En fait, tout autour de la place de Clichy, il y a des cafés, mais c'est au Wepler que l'on va. Il y a du monde et il y en a pour tout le monde. Avant 1954, la place accueille un restaurant, une brasserie, un grill-room. Un orchestre donne des concerts ou fait thé dansant. On peut se retrouver dans le lounge du bar américain avant de faire une partie de billard, *« un billard magnifique »*, selon le Journal de Paris (1892). En 1954, une grande partie des lieux est vendue à la société Pathé qui transforme cet espace en cinéma : le Pathé Wepler.

HUÎTRES À VOLONTÉ

Et on y mange des huîtres depuis 1946. Les écaillers du Wepler, étonnamment le plus souvent des Savoyards, sont célèbres dans tout Paris. Michel Bessière raconte que *« pour le centenaire de la maison, on proposa des huîtres à volonté. On vit alors un client en commander 22 douzaines et un autre, un violoniste, venir tous les soirs en manger 4 douzaines, avec un verre d'eau ! »* Léon Zitrone, présentateur vedette à la télévision se fait livrer les huîtres, chez lui, au dessus de la Librairie de Paris.
Le Wepler n'échappe pas à l'histoire, la petite : en 1922 des bandits attaquent la caissière pour s'emparer de la recette de 200 000 F et se font prendre. Et la grande : au printemps 1907, les grévistes des Postes essaient de débaucher les employés. Le 19 octobre 1909, il voit passer les très grandes manifestations de protestation contre l'exécution de l'anarchiste catalan Francisco Ferrer.

DES VEDETTES DU CRIME ET DES TALENTS

En 1927, après l'exécution de Sacco et Vanzetti, les manifestants visent la brasserie et en cassent les glaces.
Pendant l'occupation, la brasserie, réquisitionnée, devient Soldatenheim Kommandantur Gross-Paris, le foyer du soldat allemand.
L'animation de la place Clichy, les lumières et le bruit attirent peut-être quelques vedettes du Montmartre de Paris et du crime, mais très certainement les

La façade de la brasserie Wepler, sur la place de Clichy, en partie masquée par des arbres, arbore une jolie balustrade en acier riveté.

talents. On peut voir les peintres Suzanne Valadon, Maurice Utrillo, Claude Monet, Picasso, Modigliani, Marie Laurencin. Pierre Bonnard l'a peinte. Des écrivains l'évoquent : Léon Paul Fargue dans *Le Piéton de Paris,* Emmanuel Levinas écrit *La dame de chez Wepler*, Louis Ferdinand Céline le cite dans l'incipit du *Voyage au bout de la nuit*. Des écrivains qui défient les académismes, habitants de Montmartre et des Batignolles y ont leur table : Jacques Prévert, Boris Vian, Stéphane Mallarmé, Paul Verlaine.

Dans le film de François Truffaut Bande à part (1964), le narrateur décrit ainsi la Place de Clichy :
« UN DES PLUS BEAUX LIEUX DE PARIS AVEC SA LUMIÈRE DE CHARBON. »

DÉCOR DE CINÉMA

La brasserie Wepler c'est un décor de cinéma, François Truffaut, Claude Chabrol la fréquentent. C'est aussi un plateau : on ferme la maison et on tourne, toute une nuit ou durant plusieurs jours. Lors du tournage de *Préparez vos mouchoirs*, Bertrand Blier fait manger de la choucroute à Carole Laure pendant trois jours.
En 1986, Jacques Deray y tourne *Le solitaire* avec Jean Paul Belmondo. Les comédiens prennent alors l'habitude de le fréquenter, et à leur tour leurs enfants. Le photographe Helmut Newton place les mannequins dans la salle style art déco, dans le plus pur esprit années 30.

Les politiques ne manquent pas au rendez-vous. Certes, ils ne se rencontrent pas forcément quand c'est un patron du SAC, ou Jean Marie Tjibaou, ou Roland Leroy, ancien directeur de l'*Humanité*, des personnalités du parti communiste, l'avocat Jacques Vergés.
Le Wepler accueille les touristes venus du monde entier respirer l'air du cœur de Paris et pour cela une cinquantaine de serveurs à grands tabliers blancs ne sont pas de trop.
Le Wepler, c'est Montmartre et les Batignolles, et aussi, à midi, les assurances des VIII^{e} et IX^{e} arrondissements.
Pour Michel Bessière, le Wepler, ne saurait oublier sa tradition de culture, de rencontres, de découvertes. Voilà pourquoi, à l'initiative de Marie Rose Guarneri de la Librairie des Abbesses, soutenue par la fondation La Poste et le Wepler, le Prix Wepler est fondé en 1998. Il s'agit de faire contrepoint en automne à l'hégémonie littéraire de la rive gauche. Le jury tournant du prix se doit de distinguer un auteur contemporain, des œuvres difficiles, pas toujours commerciales et un prix spécial est attribué aux œuvres les plus audacieuses.

FRANÇOISE LESEURRE

PUBLICITÉ

PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

« LE TISSU ASSOCIATIF EST TRÈS DYNAMIQUE ET IL FAIT PREUVE D'UNE GRANDE VITALITÉ »

DEPUIS 2008, DÉCLIC 17/18 RÉUNIT SES ADHÉRENTS LORS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES AU 25 DE LA RUE LANTIEZ. IL NOUS A SEMBLÉ IMPORTANT DE RENDRE HOMMAGE À CETTE MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE LUI DONNER LA PAROLE.

La MDA de la rue Lantiez : une fonction d'accueil et de conseil.

A Paris, la première maison des associations (MDA) s'est ouverte en 2002. Chaque arrondissement s'est peu à peu doté de sa MDA. Créés sous la première mandature de Bertrand Delanoë, ces lieux sont destinés à faciliter la vie quotidienne des associations, à susciter les coopérations au service de la citoyenneté, et à informer les habitants. La MDA du XVII[e] a ouvert ses portes en décembre 2007.
Rencontre avec sa directrice, Joëlle Rabner, qui a pris son poste en septembre 2013, et son adjoint Frédéric Mousel.

POURQUOI CE CHOIX DU XVII[e] ?
Il y a deux raisons. La première est que mes précédents postes étaient nationaux et que je n'avais encore jamais travaillé dans le local. Et aussi parce que j'habite les Batignolles depuis des années et que je suis très attachée à cet arrondissement.

QU'EST-CE QU'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS ?
C'est avant tout un lieu d'accueil et d'aide aux associations du quartier. Elle propose aux associations, régies par la loi du 1[er] juillet 1901, différents services :
- la domiciliation ; la réception de leur courrier ;
- la mise à disposition de deux bureaux de travail et de deux salles de réunion (la salle 1, divisible par moitié, d'une capacité de 80 personnes et la salle 2 pouvant accueillir 37 personnes) ;
- la mise à disposition d'une salle informatique et d'outils de reprographie.
Cette offre logistique (que vous utilisez pour vos assemblées générales comme beaucoup d'autres associations) s'accompagne aussi d'une aide ou de conseils.
Nous proposons également des formations. Comme, par exemple, *Initiation à la comptabilité simplifiée*, *Planifier et budgétiser son projet associatif, Élaborer une demande de financement à un organisme public ou privé,* ou encore *Concevoir sa stratégie de communication*. Tous ces services sont gratuits, mais le papier pour les reproductions et les éditions est fourni par les associations utilisatrices.

COMBIEN DE PERSONNES TRAVAILLENT RUE LANTIEZ ?
Nous sommes 5, ce chiffre étant défini par le nombre d'habitants de l'arrondissement. A Paris, cela va de 3 à 6 personnes à plein temps.

COMBIEN D'ASSOCIATIONS SONT-ELLES INSCRITES CHEZ VOUS ?
A ce jour, nous en comptabilisons 408, dont les trois-quarts domiciliées aux Batignolles et aux Epinettes. Rappelons que notre arrondissement est étendu et que nous sommes physiquement loin de quartiers comme Ternes ou Courcelles. Il aurait été plus pratique de se trouver du côté de Rome (déCLIC 17/18 avait lancé l'idée de l'installation de la MDA au bord du parc des Batignolles. La Ville a préféré en faire la première Maison du projet).

COMBIEN RECUEILLEZ-VOUS D'INSCRIPTIONS ANNUELLES EN MOYENNE ?
Entre 50 et 60, mais nous en recevons beaucoup plus. Car l'inscription dans notre listing n'est que l'ultime étape. Et c'est souvent lors de l'élaboration de son statut et de sa déclaration à la Préfecture de Paris que nous sommes sollicités. Conséquence de la crise économique, de nombreuses personnes cherchent à créer leur emploi au sein d'une structure de type associatif. Notre rôle est alors de leur donner toutes les informations utiles et de les orienter vers les spécialistes concernés.
Nous profitons également de ces rencontres avant inscription pour déceler toute association sectaire ou financée par une secte. Nous ne sommes pas loin de la rue Legendre, où siège la Scientologie... Le réseau parisien des MDA peut aussi signaler toute association douteuse. Nous devons également être vigilant et ne pas inscrire des associations dont l'objectif inavoué serait de servir de relais à des politiques.

EST-IL POSSIBLE D'AVOIR UNE PHOTOGRAPHIE DU TYPE D'ASSOCIATIONS INSCRITES CHEZ VOUS ?
C'est très difficile car elles sont très nombreuses. Il y a toujours les traditionnelles associations sportives, culturelles, de locataires, etc. Mais, pourtant, il y a une spécificité liée à ce quartier multiculturel des Épinettes : ce sont les associations de ressortissants qui sont en très grand nombre (Africains, Malgaches,

très peu d'Asiatiques) ou comme, en ce moment, les Comoriens. Bon nombre d'entre elles sont tournées vers la solidarité internationale. Quelques-unes, déjà anciennes, se sont orientées vers l'aide à leur pays d'origine. Aide à la création d'une école ou à la construction d'un puits dans un village africain, par exemple. Ou d'autres, comme l'union des associations d'Amérique Latine qui s'est spécialisée dans l'aide à l'obtention de papiers.
Pour pallier l'insuffisance des pouvoirs publics ou suite à l'évolution de la société, les associations tournées vers l'aide à la personne se multiplient Et, conjoncture oblige, des associations d'aide à l'emploi ou au logement d'urgence sont aujourd'hui plus nombreuses.
De même, il est impossible de créer un profil type du bénévole. Nous notons simplement qu'il évolue dans tous les âges et dans toutes les classes de la société. Nous trouvons que, dans l'ensemble, le tissu associatif est très actif et très dynamique et qu'il fait preuve d'une grande vitalité.
Parfois nous voudrions les pousser à se regrouper pour mieux grandir et pour mieux répondre aux demandes des habitants mais beaucoup sont réticents. La peur de perdre leur identité sans doute.
C'est un réel plaisir de voir certaines grandir et de les suivre année après année comme par exemple Kirikou, centre de proximité, lieu de prévention active, du boulevard Bessières créé par une équipe de psychanalystes. Ce centre ne cesse de se développer et de créer de nouveaux projets en particulier à destination des adolescents.

Construction d'un puits dans un village africain avec l'aide d'une association des Epinettes.

QUELS SONT VOS OUTILS POUR FAIRE CONNAÎTRE CES ASSOCIATIONS AUX HABITANTS ?

Avant tout, chacun peut passer à la MDA pour toute information. Mais il est vrai que cela est loin d'être satisfaisant. Parce que nous cherchons aussi à répondre le mieux possible aux attentes des habitants, nous avons décidé de créer des conférences-débats informations plus régulièrement.
Nous voulons développer, en partenariat avec la mairie, des structures mieux adaptées au problèmes de l'emploi comme mettre en relation les offres et les demandes, travailler plus étroitement avec les associations de commerçants par exemple, organiser des forums...

PROPOS RECUEILLIS EN AVRIL 2014 PAR CÉCILE URBAIN

CONSEIL DE QUARTIER : IL EST TEMPS DE SE RÉVEILLER !

Faire porter un vœu en conseil d'arrondissement, investir dans un projet de voirie ou un projet culturel, que ce soit dans le XVII^{e} ou le XVIII^{e} arrondissement, les Conseils de quartier - objet « démocratique » récent - sont, sur le papier, des outils bien pratiques pour celui ou celle qui a envie de s'investir dans son quartier.
Jusqu'à présent, la vie des Conseils de quartier était souvent conduite et rythmée selon la bonne volonté de leurs présidents (élus référents des maires d'arrondissement).
Lieu d'échanges et d'informations idéal sur la vie d'un quartier, les conseils sont surtout devenus au fil du temps un espace de rencontre entre élus/ administration et la population.
Moments souvent utiles mais qui ont conduit à ne voir le conseil de quartier que comme un lieu de discussion...
De fait, à force d'habitude et en raison d'un certain conformisme, les conseils ont fini par s'essouffler, par ennuyer....
Mais, aujourd'hui, une campagne municipale est passée. A cette occasion, les élus ont tous manifesté auprès de déCLIC 17/18 leur volonté d'insuffler aux Conseils de quartier un nouveau souffle. Il s'agit avant tout de donner aux conseillers le pouvoir de peser davantage sur la vie du Conseil (préparation de l'ordre du jour, implication dans les projets etc...).

UN DÉFI À RELEVER

Les conseillers de quartier seront-ils prêts à relever le défi ? Il s'agirait alors aussi de modifier certains comportements. Absentéisme chronique, présence passive (fictive ?), certains conseillers n'ont pas toujours fait preuve d'engagement, ni manifesté beaucoup d'entrain dans leur mission.
Aujourd'hui, bon nombre de budgets d'investissement ne sont pas utilisés.
Sans doute, un légitime souci de sérieux dans la dépense des deniers public, mais aussi par manque d'idées susceptibles d'être transformées en un projet crédible....

Ces nouvelles mandatures devraient donc être l'occasion pour tous ceux qui souhaitent voir leur Conseil de quartier plus actif, plus attractif, l'occasion d'exercer leur droit d'initiative et d'opinion. Il faudrait envisager une vision plus dynamique et plus ouverte du Conseil de quartier. Manque d'idées, absence de projets ? Une association, un riverain devrait facilement pouvoir exposer son projet.

MISER SUR LE COLLABORATIF

A l'heure d'internet, où l'usage du collaboratif se généralise, un simple riverain devrait se voir proposer des outils, pratiques à utiliser, lui permettant d'interagir sur la vie de son conseil de la manière la plus transparente et la plus facile possible.
Nous appelons donc les conseillers à faire preuve d'initiatives et à formuler des propositions afin que les Conseils de quartier soient cet espace d'échange mais également de construction !

DENIS LAGARDE

NOTRE SITE

déCLIC
17/18
Samedi 08 Novembre 2014
Association des quartiers de la place de Clichy, des avenues de Clichy et de Saint-Ouen
Accueil
Nous connaitre
Nos Dossiers
Nos Quartiers
Les actions de déclic
EN BREF...
11SEPTEMBRE 2014, LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION COMMENCENT À LA DENT CREUSE DU 21 AVENUE DE CLICHY
Rubrique quartier, avenue de Clichy - Vous avez dit dent creuse?
12 AVRIL 2014 : RUBRIQUE NOS QUARTIERS
"Je me souviens, avenue de Saint-Ouen" de Mme S.
11 MARS 2014. 11 MARS 2014. RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR DÉCLIC 17/18 AUX CANDIDATS
Pauline Delpech (17ème) et Pascale Julien (18ème) répondent en commun. Voir rubrique Nos dosseirs.
ADHÉRER
NOUS CONTACTER

declic1718.org

le site de notre association

LE SITE DECLIC1718.ORG

- **Pour accéder au site** de déclic1718, tapez declic1718.org

La page d'accueil s'ouvre

Sur cette page d'accueil, on trouve :
Tout en haut de la page, à droite : un encart avec une loupe. Tapez le mot clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant
Puis, en haut, de gauche à droite : les brèves, au centre un carrousel d'images défilant correspondant au quartier, à droite une image des Bulletins
- en cliquant sur cette image du Bulletin, apparaîtront toutes les couvertures des Bulletins.

Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous verrez alors apparaître tous les articles de ce Bulletin

Enfin en bas de cette page d'accueil, à gauche, vous trouvez :
- un cadre : **ADHERER** quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déclic 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris - en joignant un chèque
- un cadre **NOUS CONTACTER**, en cliquant dessus, vous pouvez nous joindre par mail. Nous vous répondrons
- un cadre **NOUS SUIVRE,** par les réseaux sociaux

En bas de la page, à droite :
- un **AGENDA** qui informe des rendez-vous intéressants dans le quartier
- **4 pavés en image**, qui renvoient aux articles contenus dans le site.

Et maintenant, comment naviguer dans le site ?
Sur le haut de la page d'accueil, vous trouvez, sur toute la largeur de l'image un bandeau rouge où sont inscrites les rubriques suivantes en blanc :
ACCUEIL - NOUS CONNAITRE - NOS DOSSIERS - NOS QUARTIERS - LES ACTIONS DE DECLIC - NOTRE PATRIMOINE - ENVOYER
Cliquez sur l'une des rubriques, apparaît alors une table d'articles à gauche de l'écran se référant à cette rubrique
Cliquez sur le titre de l'un des articles de cette table, apparaissent alors des images et des articles développés ou « en cours de développement ».
Cliquez sur les icônes de téléchargements pour avoir accès à des documents anciens ou à des dossiers complets.

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17|18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC DÉCLIC 17/18 : DIFFUSEZ CE BULLETIN – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**